

Chronique de l'Institut

Lionel Groulx, ptre

Volume 4, numéro 2, septembre 1950

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/801650ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/801650ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Groulx, L. (1950). Chronique de l'Institut. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 4(2), 303–307. <https://doi.org/10.7202/801650ar>

CHRONIQUE DE L'INSTITUT

Nos "Études" — Enfin le *Louis Jolliet* du Père Delanglez est en librairie. Depuis plus de quatre mille ans... non pas, mais depuis un an, et de livraison en livraison de la *Revue*, nous avons annoncé le volume... sur le point de paraître. On voudra bien s'en persuader: nous ne sommes pour rien dans ce retard. Les mystères des imprimeries ressemblent à tous les mystères: mieux vaut ne pas les sonder. Nous adressons ici tous nos remerciements au Loyola Institute de Chicago, en particulier au Père Jacobsen, s.j., qui a autorisé cette adaptation française de l'ouvrage du Père Delanglez. Ces remerciements, nous les devons aussi à la Librairie Granger Frères de Montréal qui a assumé les frais de l'édition. M. Guy Frégault a dit plus haut ce qu'il faut penser de cette dernière œuvre de son maître. Que pourrions-nous ajouter à cette critique, ou plutôt à cet éloge si motivé? Rappelons plutôt que l'Institut en est à la mise en vente de sa troisième "Étude", et qu'il a raison de se féliciter de ce début. *Iroquoisie* de M. Léo-Paul Desrosiers. *François Bigot, administrateur français*, de M. Guy Frégault, *Louis Jolliet, Vie et Voyages* de Jean Delanglez, s.j., trois ouvrages qui feraient honneur à n'importe quelle collection d'études historiques. L'Institut rachète ainsi une promesse faite dès sa naissance: stimuler les travailleurs, aider à la publication de leurs œuvres, et ne publier que des œuvres de première valeur. Les amis et lecteurs de la *Revue* pourraient seconder notre effort par un abonnement à nos "Études", c'est-à-dire l'envoi d'une somme de \$10.00 qui leur permet d'être les premiers servis, jusqu'à épuisement de leur dépôt, et sans avoir à mettre à la poste une commande. L'historiographie française en histoire canadienne, et même pour ce qui regarde l'époque du Régime français, est tellement en retard chez nous, tellement de gens se plaignent d'ignorer leur histoire ou d'être obligés de la lire dans des auteurs de langue anglaise, qu'il y a sûrement là un vide à combler, un champ de culture intellectuelle trop longtemps laissé en friche.

La Revue — Comme tous les périodiques elle compte sa part d'abonnés en retard. Part heureusement peu considérable, mais qui quand même

complique et surcharge inutilement notre administration. Les retardataires nous permettraient-ils de leur rappeler que nos finances nous obligent à établir le tirage de la *Revue* aussi proche que possible des listes de nos abonnés en règle, et qu'il leur deviendra de plus en plus difficile de se procurer la collection complète de notre périodique. Car c'est là le fait intéressant de ces derniers mois, les abonnés nouveaux nous arrivent assez nombreux, qui réclament cette collection. Fait intéressant, disons-nous, puisque, nullement sollicités, ces nouveaux venus témoignent de la notoriété grandissante de la *Revue*. Elle va son chemin, portée par elle seule. Parmi ces derniers venus qui réclament une collection complète, notons la Library of Congress, Order Division, Washington 25, D.C., la Rhodes House Library, South Parks Road, Oxford, England, l'University of Notre-Dame, Notre-Dame, Indiana; notons aussi la *Catholic Historical Review* des États-Unis qui sollicite l'échange. Autant de preuves que la *Revue* s'impose dans les milieux intellectuels, même de l'étranger.

Nos bienfaiteurs — Il y a ceux dont les noms figurent ici dans notre palmarès; il y a ceux, plus nombreux, dont nous ne parlons pas, mais qui ne manquent point de nous dire un mot d'encouragement, au hasard des rencontres; ceux encore, et ceux-là également nombreux, qui accompagnent leur réabonnement d'un mot semblable: cet étudiant, par exemple, qui nous écrit: "Tout jeune encore... je me délectais, grâce à mon professeur, M. D., dans cette publication de haute tenue... j'inclus le prix de mon abonnement; les émoluments que je reçois de mes parents ne me permettent pas, hélas, de faire davantage". Un abonné d'Ottawa, M. Jacques Guoin, s'excuse de son léger retard, avec ce mot aimable: "A titre de compensation pour mon retard, je vous remets ci-joint un abonnement de soutien (\$5.00), en attendant de faire plus pour une institution magnifique qui ne doit pas mourir". Parmi nos bienfaiteurs, il y a, hélas, ceux qui disparaissent. La liste s'allonge déjà de nos bienfaiteurs décédés. Le dernier parti est M. l'abbé Léonidas Desjardins, curé de Saint-Germain d'Outremont (Québec). M. Desjardins avait applaudi à la naissance de l'Institut, et en particulier, de la *Revue*. Tout de suite, avec sa discrétion coutumière, il nous ouvrit généreusement sa bourse. C'est même malgré lui, qu'en ces dernières années, nous l'avons inscrit parmi nos membres-bienfaiteurs, et avons additionné une partie seulement des dons qu'il

nous avait faits. Rendons ici, à cet ami généreux, l'hommage qui lui est dû.

Le "manuel unique" — Ce pauvre manuel d'Histoire du Canada n'a guère bonne presse. L'un de nos directeurs, M. Marcel Trudel, professeur à Laval (Québec), avait toujours regretté que les circonstances ne lui eussent permis d'exprimer son opinion. Il s'en est acquitté en ces derniers temps, dans le *Devoir* et notre *Temps*, et l'on verra avec quelle vigoureuse logique. Nous avons tenu à publier ici la partie substantielle de la déclaration du professeur de Laval. Notre dossier sera ainsi complet.

Qui dit *manuel*, dit *éducation* et un manuel doit nécessairement se conformer aux besoins des jeunes auxquels on le destine. Ces jeunes n'étudient pas l'histoire pour retenir des dates, des noms et des faits; qu'ils soient de langue française ou de langue anglaise, ils étudient leur histoire pour mieux connaître leur origine propre et pour découvrir des motifs de perpétuer la culture qu'ils ont reçue de leurs ancêtres. Au stage où se trouvent ceux qui ont besoin d'un manuel (il faut donc exclure l'enseignement universitaire), nous ne trouvons pas d'autres buts premiers pour légitimer l'enseignement de l'histoire. Et cette éducation particulière que chaque groupe reçoit n'est pas nécessairement, comme on le croit souvent, un élément de division: car, enfin, s'il y a dans l'histoire du Canada, des années de guerre qui rappellent aux Canadiens des deux langues les luttes ardentes de leurs ancêtres, il y a aussi, et en bien plus grand nombre, des années de tentatives de compréhension, des années de travail en commun dont le rappel devient pour les jeunes un élément de bonne entente. En histoire, il existe d'ailleurs des interprétations qui diffèrent les unes des autres et qui restent quand même légitimes: c'est en se fondant sur ces interprétations différentes, contraires même, que les Canadiens de langue anglaise et de langue française ont continué fièrement leurs traditions personnelles. Supprimez cette liberté d'interprétation et l'histoire du Canada ne devient plus qu'une simple gymnastique de l'esprit: il ne restera plus qu'à la remplacer par n'importe quelle matière susceptible de produire le même entraînement intellectuel.

Certains pourront penser que la multiplication des manuels d'histoire du Canada permet de n'enseigner à tel ou tel groupe que ce qu'on veut bien lui enseigner et qu'ainsi la vérité historique court le risque d'être défigurée. La chose est possible, mais s'il y a parmi nous des auteurs de manuels qui osent cacher ou défigurer la vérité, nous leur rappellerons que la vérité a ses droits et qu'un manuel provincial qui ne serait pas entièrement vrai, serait aussi inacceptable que le manuel unique. La vérité historique, nous la voulons entière, intégrale, à condition évidemment qu'on n'en profite pas pour amuser la jeunesse avec des scandales (nous avons à chercher dans le passé ce qui peut former et non ce qui déforme); pour nous conformer aux

désirs de Léon XIII, nous dirons l'histoire telle qu'elle a été: il n'y a pas que dans un manuel unique qu'on puisse exposer toute la vérité.

Mais nous ne voulons pas relever ici, un par un, tous les inconvénients pédagogiques que présenterait ce manuel unique (s'il était viable); nous donnerons simplement deux raisons historiques pour expliquer notre prise de position.

D'abord, la province de Québec est la seule province du Canada, avec l'Acadie française, à posséder, comme *pays organisé*, une histoire trois fois centenaire. Toutes les autres provinces, en tant que *pays organisés*, ont une histoire beaucoup plus récente: la Nouvelle-Écosse mise à part (à cause de ses deux cents ans), les autres provinces datent de la fin du dix-huitième siècle ou même sont à peine centenaires. Comment donc établira-t-on des proportions équitables pour rendre justice à toutes les provinces? La Colombie canadienne consentira-t-elle à se laisser presque effacer du manuel pour que les jeunes Colombiens en sachent autant que les Ontariens? Et le régime français, pour qu'il ne soit pas trop indigeste aux jeunes de Terre-Neuve et de l'Alberta, il faudra nécessairement le réduire, le sabrer vigoureusement: en sorte que les jeunes Canadiens du Québec n'en apprendront pas plus long que ceux de la Saskatchewan. Certes, nous n'avons aucune objection à ce qu'on fasse étudier aux Canadiens français plus de régime anglais qu'auparavant (ils le font d'ailleurs de plus en plus), mais à condition qu'on augmente aussi la part du régime français qu'ils ne connaissent encore que trop peu! le régime français, c'est notre fonds à nous, c'est celui qui justifie la présence de la culture française au Canada et qui la rend essentielle à la nation. Que ce régime français, que cette histoire du Canada français, destinée à des Canadiens français, soit réduite à des proportions ridicules pour satisfaire l'Alberta ou Terre-Neuve, non vraiment, nous n'en sommes pas rendus à ce degré de servitude!

Enfin, quand nos pères, en constituant l'Acte de la Confédération, ont assuré aux provinces leur autonomie en matière d'éducation, ce n'était pas pour qu'un jour, des Canadiens, soi-disant de bonne volonté, aillent se faire les apôtres de la centralisation dans l'un des domaines les plus délicats de l'enseignement, dans l'une des matières les plus propres à former la jeunesse de langue française. Quand les Américains ont rédigé leur Constitution, ils ont refusé de remettre au gouvernement central le contrôle de l'éducation. Les Pères de la Constitution américaine et les Pères de la Confédération canadienne ont fait preuve de la même sagesse et du même sens commun: ils ont laissé de côté les faux soucis de bonne entente, ils ont songé à l'avenir. Craignons, nous aussi, d'adopter des méthodes dangereuses que nos petits-fils pourraient nous reprocher avec amertume de leur avoir imposées; les générations futures se débrouilleront comme nous nous débrouillons! les générations anciennes se sont tout de même assez bien débrouillées... Gardons-nous de rompre durement avec le passé, en suppliant le fédéral de nous enlever nos privilèges en éducation pour que les Québécois, les Colom-

biens, les Terre-Neuviens et les autres aient ce plaisir délicieux d'étudier tous dans un même livre une matière sans couleur ni saveur, convenable à tout le monde mais utile à personne.

Marcel TRUDEL,
*professeur d'histoire du Canada
et secrétaire de l'Institut d'histoire
et de géographie (Laval).*

Evidemment, voilà un manuel, s'il paraît jamais, qui devra se passer de la bénédiction des historiens, anglais et français.

LIONEL GROULX, ptre
Président de l'Institut